



# Parole de Directeurs

Trois questions à...

Gildas ILLIEN

**Vous avez accompagné la mise en place du dispositif CollEx-Persée, en particulier en pilotant le programme dédié aux Services aux chercheurs. Comment analysez-vous le chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui ?**

**J**e suis convaincu que la grande force des bibliothécaires est leur capacité à travailler en réseau. Leur histoire, jalonnée par l'aventure des catalogues collectifs, de la normalisation bibliographique ou, plus récemment, des groupements de commandes documentaires, le démontre. Leur faiblesse, toutefois, est une tendance concomitante à l'endogamie et à l'invisibilité. A l'heure des fusions d'établissements et de la science ouverte, les services documentaires sont en quête d'un repositionnement qui leur permette de valoriser ces réseaux, les compétences, l'outillage et les données qui y sont associés, mais aussi de mettre leur expertise au service des nouvelles communautés et pratiques de la recherche.

Dès sa conception, CollEx-Persée a été pensé comme une entreprise de dé-silotage des cathédrales documentaires érigées avec les CADIST, capable de favoriser de nouvelles alliances entre établissements et entre communautés afin de faire vivre les collections. Aujourd'hui, l'engagement des chercheurs

impliqués au côté des bibliothécaires aussi bien dans le conseil scientifique et la gouvernance du GIS que dans la conduite des projets et programmes de qualité qu'il porte, est de mon point de vue le meilleur indicateur du changement initié. De nouveaux partenariats se dessinent, qui bousculent la cartographie un peu figée du paysage documentaire français et favorisent notamment la recherche interdisciplinaire ou la fouille de texte et de corpus numérisés ou nés numériques. Les collections ne sont plus une fin en soi, mais des gisements de données qu'il s'agit de transformer, de manipuler, au plus près des attentes des communautés scientifiques, dans une logique de service. Embarquer les chercheurs plus en amont de la valorisation des fonds ; embarquer les bibliothécaires plus en amont des projets de recherche : voilà la clé.

Les premières années d'existence du GIS montrent des signes tangibles de cette nouvelle dynamique au-delà des déclarations d'intention.

**Comment la structure que vous dirigez au MNHN a-t-elle mis en œuvre le dispositif ?**

**L**es objectifs du GIS ont trouvé immédiatement un écho dans l'environnement du Muséum, un établissement singulier qui regroupe de manière très organique des activités de recherche, de diffusion, d'enseignement, d'expertise et de conservation. Dans le contexte d'une réorganisation et d'un projet d'établissement volontariste portés par son président Bruno David, le renforcement des interactions entre la recherche et les collections (documentaires, archivistiques, naturalistes, muséales...) constituait et demeure un axe de développement stratégique.

La bibliothèque a porté la candidature du MNHN comme délégataire car ce nouveau dispositif est apparu comme une opportunité stratégique : s'inscrire dans un dispositif national qualifié d'infrastructure de recherche était un atout évident pour encourager la création de services documentaires dédiés aux chercheurs et moderniser l'image de citadelle impénétrable qui colle à la peau de beaucoup de bibliothèques patrimoniales. Nous avons assumé l'héritage de nos

gisements documentaires en zoologie, botanique, minéralogie ou en anthropologie mais aussi manifesté notre intérêt pour des projets liés à l'enrichissement de référentiels spécialisés et portons à ce titre le projet datapoc.mnhn.fr qui a vocation à se connecter au fichier national d'entités que co-construisent la BnF et l'Abes. Nous avons également souhaité nous positionner dans des groupes de travail pour lesquels nous avons localement un besoin objectif de modernisation : la fourniture de documents à distance, l'archivage et la préservation numériques. J'ai également eu à cœur de contribuer à l'animation du réseau qui se construisait autour de CollEx en jouant un rôle d'animateur et d'organisateur plus que d'expert : le CollEx-camp de 2018 puis les journées professionnelles CollEx de 2019, montées en partenariat avec l'ADBU, ont été des événements dans lesquels je me suis investi car je suis convaincu que pour qu'un réseau existe, il faut d'abord lui donner l'impulsion et les moyens pratiques de s'incarner, se rencontrer.

**Quelles seraient vos attentes pour la suite de la durée du GIS ? Et au-delà ?**

**G**âce à la mobilisation de ses fondateurs, au travail très professionnel de la Bnu, une mobilisation réelle des chercheurs et un bel effort de communication, CollEx-Persée a réussi le pari qui n'avait rien d'évident de se faire connaître et de transformer résolument la perception du réseau des CADIST. Ce n'est pas une machine à sous, mais un nouveau réseau qui s'appuie sur des compétences et des envies réelles de sortir de l'entre-soi, d'inventer quelque chose capable de tracer de nouveaux traits d'union entre recherche et collections. A présent le GIS doit trouver sa place dans l'écosystème de l'enseignement supérieur et de l'IST. A mon sens, ce positionnement passe par une meilleure articulation de sa stratégie avec les feuilles de routes des opérateurs : Abes, BnF, CTLES, CINES, CCSD, INIST... Il faut éviter la dispersion et voir comment les projets financés par le GIS et portés par les établissements peuvent alimenter le travail d'infrastructures d'intérêt collectif.

Pour cela, il est essentiel de structurer et fédérer ces projets par familles, processus, thématiques et aligner leurs réalisations sur celles des opérateurs afin de capitaliser et mutualiser les efforts réalisés. Si tous les matériaux exploités par les établissements ne peuvent, pour des raisons de droits, intégrer le mouvement de la science ouverte, il me semble tout aussi important que le GIS s'articule avec cette dynamique et soit capable de faire connaître sa valeur ajoutée dans des instances comme le Comité pour la Science Ouverte et, plus largement, qu'il trouve sa place dans la gouvernance de l'IST.



**> Gildas Illien**  
**Conservateur général des bibliothèques**  
Directeur des bibliothèques et de la documentation  
Directeur général délégué aux collections Adjoint

[bibliotheques.mnhn.fr](http://bibliotheques.mnhn.fr)